

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi 2018 (9) 1er juin** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 1er juin 2018 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivant et formant quorum :

Chantale Perreault  
André Lafrenière

Lucie Vignola  
Bertrand Taillefer

Patrick Gautschi

Était absente la conseillère Anick Bélanger.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*  
Madame la mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance.  
\*\*\*\*\*

**18-138 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-139 3- Adoption des procès-verbaux du 4 et 24 mai 2018**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mai 2018 et de la séance extraordinaire du 24 mai 2018 soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4- Rapport de correspondance**

**5.1 Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe**

Les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 révèlent un surplus accumulé consolidé de l'ordre de 102 615 \$ (avec le déficit de 1 370 \$ de l'organisme contrôlé de la société de développement Notre-Dame-de-la-Merci).

Le surplus, à des fins fiscales, est de l'ordre de 103 985 \$ et a été versé au surplus accumulé non affecté qui totalise 459 255 \$.

Les revenus de fonctionnement et d'investissement ont été de l'ordre de 3 242 141 \$.

Les dépenses ont été de l'ordre de 3 338 897 \$.

Un déficit comptable est enregistré d'un montant de (96 756 \$). Après le retrait de l'amortissement, du remboursement de la dette et autres éléments à des fins fiscales, nous constatons un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 103 985 \$.

Le montant d'endettement de la municipalité à la fin 2017 est de l'ordre de 2 700 019 \$.

### Période de questions

#### 18-140 6. Adoption des comptes à payer au montant de 37 418.16 \$

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 37 418.16 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

11455	Annulé	-----
11456	Financière Banque Nationale	8 207.50 \$*
11457	Autos & Camions D. Lévesque	219.15 \$
11458	Alliance Ford	542.14 \$
11459	L'Ami du bûcheron	61.91 \$
11460	Armtec	3 676.87 \$
11461	Batteries Expert Ste-Agathe	149.47 \$
11462	Bureau en Gros	1 141.47 \$
11463	Benson	10.99 \$
11464	Blanko	181.09 \$
11465	Boisvert & Chartrand	16 958.82 \$
11466	Centre Culturel de Joliette	550.00 \$
11467	Home Hardware	244.47 \$
11468	Coospcos des Laurentides	1 131.67 \$
11469	Corporate Express Canada Inc.	333.27 \$
11470	Eddynet Inc.	238.05 \$
11471	EducExpert	4 277.07 \$
11472	Environex	63.24 \$
11473	Garage Marcel Lamarche	609.93 \$
11474	Marcel Gaudreau	41.39 \$
11475	Husky Ltée	549.99 \$
11476	Sobeys Québec St-Donat	88.96 \$
11477	Journal Altitude 1350	808.31 \$
11478	André Lafrenière	2 069.32 \$
11479	Linde Canada Ltée	16.56 \$
11480	Municipalité d'Entrelacs	226.99 \$
11481	Nortrax Québec Inc.	106.31 \$
11482	Isabelle Parent	200.72 \$
11483	Patrick Morin	69.89 \$
11484	Chantale Perreault	115.63 \$
11485	Distribution Praxair	142.56 \$
11486	Prevo911 Tech	68.99 \$
11487	Produits Sanitaires des Plaines	462.90 \$
11488	Info Page	82.85 \$
11489	Remboursement employé	680.44 \$
11490	SADC Matawinie	100.00 \$
11491	Chantal Soucy	25.00 \$
11492	SRAD Communications	133.37 \$

11493	Studio Yvon Forest Inc.	902.56 \$
11494	Techno Diesel	135.81 \$
11495	Bell Canada	654.09 \$*
11496	Petite Caisse	419.10 \$*
11497	Compo Recycle	33 025.68 \$*
11498	Conteneur Recycle Inc.	4 497.78 \$*
11499	Dicom Express	56.70 \$*
11500	Féd. Québécoise des Municipalités	597.87 \$*
11501	Fonds d'information sur le territoire	24.00 \$*
11502	Groupe Kloda Focus Inc.	244.32 \$
11503	L'Union-Vie	4 514.63 \$*
11504	MRC de la Matawinie	15 603.76 \$*
11505	Société Canadienne des Postes	192.26 \$*
11506	Petite Caisse	700.00 \$
11507	Gloria Ramia Prenafeta	171.50 \$
11508	Les Chapiteaux Azur	1235.98 \$
11509	Groupe Kloda Focus Inc.	732.97 \$
11510	Pyro Vision	4 000.00 \$
11511	Marc Racette - musique/sonorisation	1 850.00 \$
11512	Ministre des Finances	115 448.00 \$*
11513	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
11514	Conteneur Recycle Inc.	2 894.61 \$*
11515	CRE Laurentides	129.35 \$
11516	Dicom Express	37.73 \$*
11517	Syndicat Canadien	538.85 \$*
11518	Animation frivole	400.00 \$
11519	Mélanie Maheu - animation St-Jean	125.00 \$
11520	MSC Medias	86.23 \$
11521	Rigolo Fun	445.00 \$

Total des incompressibles : 189 766.31 \$

## PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

### **7. Règlements et avis de motion**

#### **18-141 7.1 Projet de règlement 139-59 [n/d R-139-59]**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement de zonage 139-59, sans modification, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **18-142 7.2 Projet de règlement 139-60 [n/d R-139-60]**

Proposé par le conseiller Patrick Gautschi  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement de zonage 139-60 avec les modifications soumises lors de l'assemblée de consultation du mardi 22 mai 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **18-143 7.3 Modification au relatif aux usages conditionnels numéro R-200-1 [n/d R-200-1]**

Proposé par la conseillère Chantale Perreault  
et résolu,

n'ayant reçu aucune signature au registre, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement numéro 200-1, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

## **Période de questions sur la réglementation**

### **8. Administration et ressources humaines**

#### **18-144 8.1 Garage municipal – travaux toiture [n/d N-401-111]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci abroge la résolution portant le numéro 16-051 qui portait sur des réparations de la toiture du garage qui avaient été autorisées à la compagnie Usifab au montant de 8 600 \$ + taxes.

Les travaux n'ayant pas été réalisés, le montant octroyé provenant du surplus accumulé retourne au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **18-145 8.2 Achat décapeuse à plancher [n/d 402-101]**

Proposé par la conseillère Chantale Perreault  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'achat d'une décapeuse à plancher de marque Ghibli 17" au coût de 888,00 \$ plus taxes.

Que la dépense soit et est affecté au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### **18-146 8.3 Entente d'accès– Lacs Georges, Prévost et à l'Île [n/d 114-100]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de poursuivre les ententes d'accès avec les propriétaires situés en bordure des lacs Georges, Prévost et à l'Île sur le terrain appartenant à la municipalité avec l'ajout du respect de toute réglementation reliée à cette entente.

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer toute entente à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-147 8.4 Vente pour taxes - Mandat [n/d 208-132]**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Madame Isabelle Parent, mairesse, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil lors de la vente pour taxes du 14 juin 2018.

Madame Geneviève Borduas, employée de la MRC de la Matawinie, agira comme substitut, en remplacement de Madame Parent s'il y a lieu.

Cette résolution abroge la résolution 18-061

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

**9. Sécurité publique**

**9.1 Rapport de la conseillère responsable**

**18-148 9.2 Entente d'entraide avec Entrelacs [n/d 502-103]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise une entraide automatique avec le Service de Sécurité Incendie de la Municipalité d'Entrelacs afin de répondre aux appels de notre territoire afin d'assurer le respect des obligations du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC Matawinie.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-149 9.3 Colloque sur la sécurité civile 2018 [n/d 304-110]**

**Madame Chantale Perreault mentionne sa dissidence**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise les inscriptions du directeur du service incendie et de la conseillère Chantale Perreault au Colloque de la sécurité civile qui aura lieu à Québec les 23 et 24 octobre prochains, au coût de 350 \$ chacun.

Adopté majoritairement par les conseillers.

**Période de questions sur la sécurité publique**

**10. Travaux publics**

**10.1 Rapport du conseiller responsable**

**18-150 10.2 Fardier 20 et/ou 25 tonnes [n/d 401-112]**

**Ouverture des soumissions**

<b>Pierquip (25 tonnes) :</b>	<b>37 070 \$ plus taxes</b>
<b>Instamix (25 tonnes) :</b>	<b>32 252 \$ plus taxes</b>
<b>(20 tonnes) :</b>	<b>25 990 \$ plus taxes</b>

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la soumission pour l'achat 25 tonnes à Instamix au coût de 32 252 \$ plus taxes ainsi que toutes les autres soumissions.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-151 10.3 Fardier 20 et/ou 25 tonnes – Location [n/d 401-112]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la soumission de location pour une période de 6 à 8 semaines à 2 000 \$ par mois plus taxes.

Que la mairesse et directrice générale soient et sont autorisées à signer les documents à cet effet.

Que la dépense soit et est affectée au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-152 10.4 Clauses administratives – Transport en vrac [n/d 401-133]**

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci abroge la résolution 14-088 qui obligeait l'utilisation du service de camionneurs abonnés au sous poste dans une proportion de 50 % du transport à être effectué à chaque contrat de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

Que la décision soit reportée pour la prochaine assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur les travaux publics**

**11. Environnement et Hygiène du milieu**

**11.1 Rapport du conseiller responsable**

**18- 153 11.2 CRE Laurentides [n/d 114-230]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise de payer les frais de 129,35 \$ taxes incluses pour 450 exemplaires du guide Myriophylle à épi qui a été fourni par le Conseil régional de l'environnement Laurentides.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'environnement  
et l'hygiène du milieu**

**12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs**

**12.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs**

**13. Aménagement, urbanisme**

**13.1 Rapport du conseiller responsable**

**18-154 13.2 Vicky Garofano et Hugo Dalpé - Permis d'usage conditionnel  
[matricule 6220 56 127]**

Attendu que madame Vicky Garofano et Hugo Dalpé ont déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 80;

Attendu que la demande vise l'immeuble situé au 1049, chemin du Hibou;

**Madame la mairesse invite les personnes intéressées présentes à faire connaître leurs commentaires au regard de la présente demande de dérogation mineure. Audition des personnes intéressées :**

Commentaire reçu : aucun commentaire

Attendu que les membres du conseil estiment que la demande remplit les conditions énoncées au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 200;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande;

Pour ces motifs,  
il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 80, conditionnellement à ce que la résidence de tourisme dépose l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

**14. Développement, qualité**

**14.1 Rapport du conseiller responsable**

**18-155 14.2 Communauté Chrétienne de Notre-Dame-de-la-Merci  
[n/d 114-400 ]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 5 000 \$ à l'occasion du Centenaire de la première messe célébrée.

Que la dépense soit affectée de la façon suivante : 1000 \$ prévus au budget et 4 000 \$ Prévus au budget du marché d'été.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-156 14.3 Groupe populaire d'Entrelacs [n/d 114-100]**

Proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse l'achat d'espace publicitaire dans le calendrier 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-157 14.4 Engagement Parc de la Rivière Dufresne [n/d 302-110]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'engagement de Zachary Beaulieu au Parc de la Rivière Dufresne selon les conditions du programme "Emplois été Canada".

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-158 14.5 Marché d'été [n/d N-102-111]**

Proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise d'octroyer un montant de 10 000 \$ pour l'organisation du Marché d'été et forme un comité avec les membres suivants :

Madame Isabelle Parent, mairesse  
Madame Chantale Perreault, conseillère  
Monsieur André Lafrenière, conseiller  
Monsieur Bertrand Taillefer, conseiller  
Madame Mai-Thu Lepape, citoyenne  
Madame Marie-Christine Tremblay, citoyenne  
Madame Chantal Soucy, directrice générale

Les dépenses devront faire l'objet d'une autorisation de la directrice générale dans le respect du budget accordé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-159 14.6 Chambre de commerce de Saint-Donat [n/d 114-100]**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
Et résolu,



Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci abroge la résolution portant le numéro 18-103 autorisant l'adhésion et le soutien

financier au montant de 10 000 \$ à la chambre de commerce du Grand Saint-Donat pour le non-respect de la condition de renommer la chambre de commerce Chambre de commerce de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci (CCSDNDM).

Adopté unanimement par les conseillers.

**18-160 14.7 Manoir de la Rivière Dufresne [n/d N-207-130]**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
Et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière de 500 \$ pour l'achat d'une balançoire ainsi que de nouveaux meubles pour le hall d'entrée remplaçant ceux actuels désuets conditionnellement à la présentation de la facture.

Que la dépense soit et est affectée au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur le développement,  
communication et qualité**

**15. Bibliothèque, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur la bibliothèque, les arts et la culture**

**Varia**

**Période de questions générale**

**18-161 16. Levée de l'assemblée**

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #18-140, 18-145, 18-149, 18-151, 18-153, 18-155, 18-157, 18-158, 18-160.**

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

**16 personnes**

**Fin de la session 20h45**

**Isabelle Parent, Mairesse**

**Chantal Soucy, Directrice générale**